



*Village*  
**Bois-Joli**

UNE COMMUNAUTÉ ENTRE RIVIÈRE ET NATURE  
A COMMUNITY BETWEEN RIVER & NATURE



# Table des matières

|                                                                                            |         |
|--------------------------------------------------------------------------------------------|---------|
| <b>MOT DU MAIRE</b>                                                                        | 1       |
| <b>PRÉAMBULE</b>                                                                           | 2       |
| <b>BOIS-JOLI, UNE COMMUNAUTÉ ENTRE RIVIÈRE ET NATURE</b>                                   | 3       |
| <b>VISION ET OBJECTIFS</b>                                                                 | 6 - 7   |
| <b>PRINCIPES DIRECTEURS</b>                                                                | 8 - 9   |
| <b>AXES D'INTERVENTION</b>                                                                 |         |
| 1 - Intégration de la culture à la vie communautaire                                       | 12      |
| 2 - Soutien aux artistes professionnel.le.s et aux organismes culturels                    | 13      |
| 3 - Valorisation et préservation du patrimoine                                             | 14      |
| 4 - Accessibilité et diversification culturelle                                            | 15      |
| 5 - Développement d'un milieu culturel dynamique et innovant                               | 16      |
| <b>MISE EN ŒUVRE ET ÉVALUATION</b>                                                         | 17      |
| <b>CONCLUSION</b>                                                                          | 17      |
| <b>LEXIQUE</b>                                                                             | 18 - 19 |
| <b>Annexe A - Inventaire culturel exhaustif des lieux publics de Bois-Joli (mars 2025)</b> | 20 - 21 |
| <b>Annexe B - Références</b>                                                               | 22      |
| <b>REMERCIEMENTS</b>                                                                       | 23      |

# MOT DU MAIRE

Le Village Bois-Joli regorge de talents, de traditions et d'histoires uniques qui méritent d'être célébrés, partagés et transmis. La culture, sous toutes ses formes, est bien plus qu'un divertissement : elle est le cœur battant de notre communauté, le reflet de notre identité ainsi qu'un moteur de vitalité sociale et économique. Avec une population grandissante, notre cœur pour la culture s'agrandit également, apportant une nouvelle vitalité et des opportunités culturelles enrichissantes pour tous et pour toutes. De plus, la qualité de vie à Bois-Joli est exceptionnelle, offrant un cadre de vie paisible et stimulant où chacun et chacune peut s'épanouir.

C'est avec une immense fierté que nous dévoilons notre Politique culturelle municipale. Cette politique est le fruit d'une réflexion collective, d'échanges enrichissants avec des artistes, des citoyens et des citoyennes, des organismes et des partenaires engagé.e.s. Elle trace une vision claire pour l'avenir culturel de notre région — un avenir où l'art, la créativité, le patrimoine et la participation citoyenne occupent une place centrale.

**Notre ambition est simple :** offrir à toutes et à tous un accès équitable à la culture, soutenir nos créateurs locaux et nos créatrices locales, mettre en valeur notre patrimoine et faire de la culture un levier de développement durable. Ensemble, nous souhaitons bâtir une communauté où l'imaginaire a sa place, où chaque voix peut s'exprimer, où nos jeunes grandissent fier.ère.s de leurs racines.

**Mario Pelletier,**  
Maire du Village Bois-Joli



# PRÉAMBULE

La Politique culturelle adoptée par la municipalité de Bois-Joli traduit son engagement profond à valoriser les arts et la culture et à les intégrer pleinement à sa planification stratégique. Avec l'aide de l'Association acadienne des artistes professionnel.le.s du Nouveau-Brunswick (AAAPNB), cette démarche vise à favoriser un développement harmonieux des services culturels offerts aux citoyens et citoyennes, en réponse à leurs besoins et aspirations.

Par cette politique, Bois-Joli se dote d'un cadre de référence qui guidera à long terme les actions municipales dans les différents domaines des arts et de la culture. Elle permet d'établir les priorités, d'optimiser l'utilisation des ressources et de structurer les initiatives afin d'offrir à toutes et à tous un accès enrichissant à la culture, aux arts et au patrimoine.

Cette Politique culturelle souligne également les particularités et l'identité unique de Bois-Joli, mettant en lumière son patrimoine et ses traditions distinctives. Elle constitue un outil essentiel pour soutenir la création artistique et pour stimuler le développement économique, touristique, social et communautaire du village. En favorisant la culture sous toutes ses formes, Bois-Joli vise à devenir un modèle de dynamisme et d'innovation culturelle au Nouveau-Brunswick.



**La sculpture**  
« Les piliers du temps »,  
réalisée par l'artiste  
Gilles Cormier, est installée  
à l'intersection entre l'Avenue des  
Pionniers et la rue Drapeau.  
Elle rend hommage aux  
communautés fondatrices de  
Balmoral, Dundee, Eel River  
Crossing et symbolise leur  
union et leur avenir commun.



# BOIS-JOLI, UNE COMMUNAUTÉ ENTRE RIVIÈRE ET NATURE

La municipalité de Bois-Joli, située dans la province du Nouveau-Brunswick, est issue de la fusion des anciens villages de Balmoral et d'Eel River Dundee, ainsi que de l'annexion des districts de services locaux de Balmoral-Maltais, Blair Athol, de Balmoral - St-Maure, et d'une partie des DSL de Dalhousie et de McLeods. Intégrée à la Commission des Services Régionaux du Restigouche. Cette municipalité se distingue par son riche patrimoine francophone intimement lié à sa nature généreuse, offrant de magnifiques paysages et des espaces verts propices aux activités de plein air.

Avant la réforme de la gouvernance locale de 2023, Balmoral couvrait une superficie de 43,33 km<sup>2</sup> et comptait 1 603 habitants en 2021, tandis qu'Eel River Dundee (formé de Dundee et Eel River Crossing en 2019) s'étendait sur 65,26 km<sup>2</sup> avec une population de 1 844 habitants. Le village de Balmoral a quant à lui été fondé autour de 1850 par des familles acadiennes, notamment Joseph dit Justin Drapeau et Marguerite Poirier qui furent parmi les premiers à s'y établir officiellement.

Vers 1873, des colons originaires d'Écosse s'installèrent dans la région et nommèrent Balmoral, en souvenir du château royal de leur terre natale. Ce nom reflète donc l'héritage mixte de la région, entre racines acadiennes et influences britanniques. Le village voisin, Eel River Crossing, fondé en 1966, tire son nom de la rivière à l'anguille qui le traverse, riche en faune et en activités de plein air. Le village de Dundee, autrefois appelé Shannonvale, a été colonisé en 1826 par des Irlandais et des Écossais venus défricher les terres et fonder une communauté anglophone conviviale, malgré les différences religieuses, dans un esprit d'entraide. Le mot Dundee fait écho à la ville écossaise du même nom, soulignant encore une fois l'empreinte des origines britanniques dans la toponymie locale. Les villages de Eel River Crossing et Dundee, mis ensemble formèrent Eel River Dundee avant l'annexion. Aujourd'hui, Bois-Joli s'étend sur environ 108,59 km<sup>2</sup> et compte une population estimée à 3750 habitants.

Bois-Joli mise sur le développement culturel comme levier de dynamisation sociale et économique, renforçant ainsi le sentiment d'appartenance de ses citoyens et citoyennes et la visibilité du territoire à l'échelle régionale.

# **VISION, OBJECTIFS ET PRINCIPES DIRECTEURS**



# VISION ET OBJECTIFS

## Vision

La Politique culturelle de Bois-Joli s'enracine dans un terreau fertile, nourri par la préservation et la valorisation du patrimoine culturel. Transmis de génération en génération, ce patrimoine porte les histoires et les coutumes qui ont façonné l'identité collective des communautés mi'kmaw, acadienne, anglaise et écossaise ainsi que par l'apport des nouveaux arrivants.

Son tronc commun est formé de valeurs robustes : l'engagement, la créativité et la transmission. Ces valeurs permettent à la communauté de grandir ensemble, dans un esprit de partage et de fierté.

Les initiatives culturelles s'étendent comme des branches, touchant tous les aspects de la vie à Bois-Joli. Chaque branche devient une occasion de connexion et de croissance, portée par un feuillage luxuriant d'activités et de créations.

Les fruits de la politique culturelle nourrissent la qualité de vie, le dynamisme social et l'attractivité du territoire. Ils représentent les effets concrets et symboliques d'un engagement culturel fort.

Chaque habitant.e est comme un arbre vivant de cette forêt collective, faisant de Bois-Joli un lieu où il fait bon vivre, créer et s'épanouir.

# Objectifs

- Favoriser l'accès à la culture en développant des infrastructures et des événements adaptés à tous et à toutes.
- Valoriser le patrimoine matériel et immatériel de la municipalité par des initiatives de conservation et de mise en valeur.
- Soutenir les créateur.rice.s et artistes locaux, tout en faisant rayonner les artistes professionnels de l'extérieur, en mettant en place des mesures de soutien et des espaces de diffusion.
- Encourager l'engagement citoyen par des activités culturelles participatives.
- Stimuler le développement économique en intégrant la culture dans les stratégies de promotion touristique et d'attractivité du territoire.



**Le jardin culturel de Bois-Joli est bien plus qu'un jardin traditionnel. C'est un espace communautaire de rencontre, de transmission et de fierté collective.**

**Carolle LeBlanc, artiste peintre de Bois-Joli.**



# PRINCIPES DIRECTEURS

## **Responsabilisation municipale**

La municipalité est le premier lieu d'épanouissement individuel et collectif, ce qui lui confère une responsabilité importante dans la mise en œuvre d'initiatives favorisant l'accès à la culture et à la préservation du patrimoine. Bois-Joli s'engage à assumer ses responsabilités dans le soutien et le développement culturel de sa communauté en y dédiant un budget annuel.

## **Développement durable de la communauté**

La municipalité reconnaît l'impact de la culture sur le développement socio-économique. L'intégration des activités culturelles aux initiatives municipales contribue au bien-être des citoyens et des citoyennes. Elle participe à la construction d'une identité locale distinctive et inclusive.



La maison Laliberté construite par Richard Laliberté en 1885 est un bel exemple du patrimoine bâti de Bois-Joli.

## **Préservation et mise en valeur du patrimoine**

Le village Bois-Joli est fier de son patrimoine et mettra en œuvre des mesures visant à le préserver, le valoriser et le promouvoir. Cet héritage, essentiel à l'identité culturelle de la communauté, sera mis en lumière grâce à des initiatives de conservation et d'animation patrimoniales.

## **Rayonnement de la culture**

Située dans un environnement rural, la municipalité de Bois-Joli aspire à développer une offre culturelle dynamique, adaptée à son territoire et accessible à l'ensemble de ses citoyens et citoyennes. Par des partenariats avec des organismes culturels locaux et régionaux, la municipalité entend favoriser la diffusion et la promotion des arts sous toutes leurs formes.

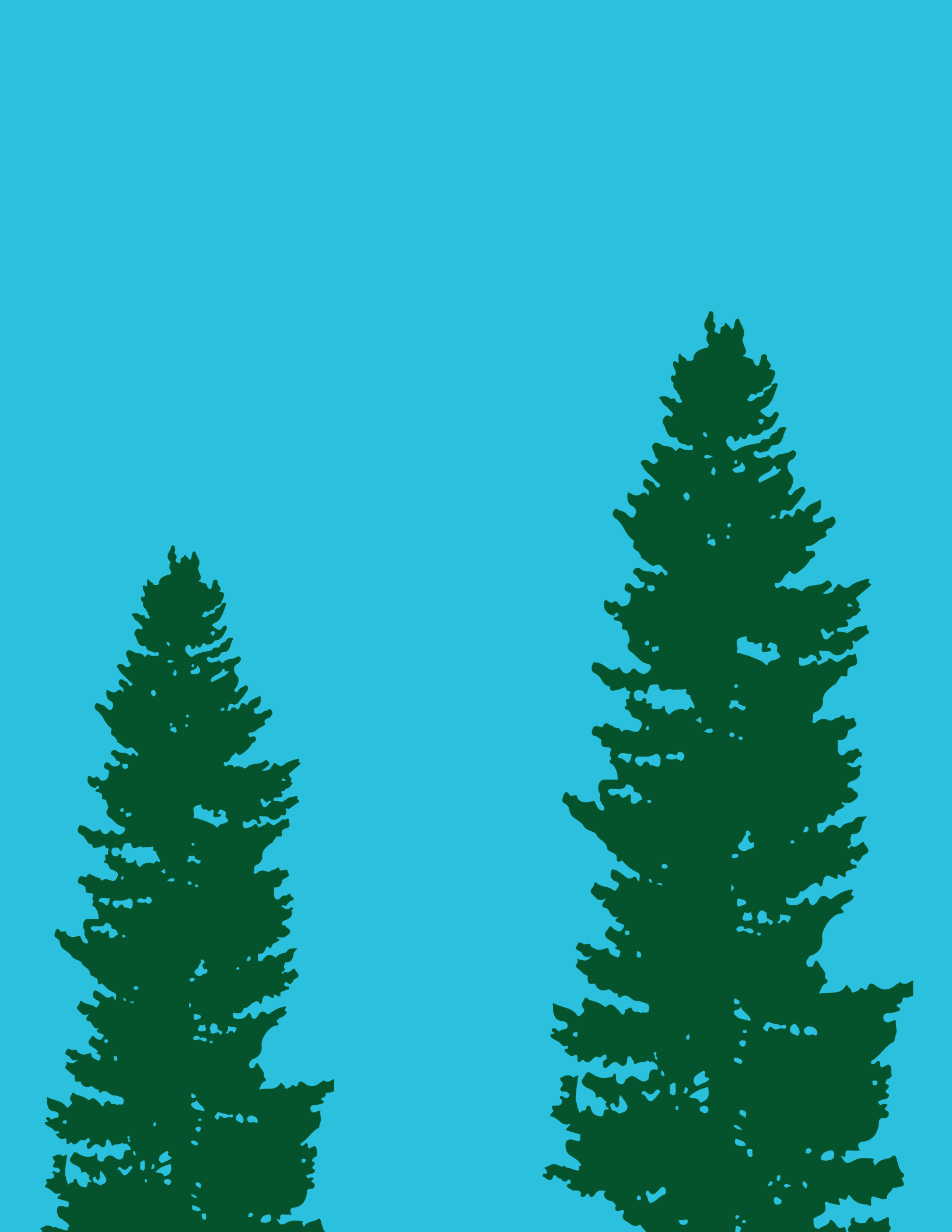
## **Pérennité de la Politique culturelle**

Bois-Joli s'engage à mettre en place un comité consultatif sur la culture afin d'assurer le suivi et l'évolution de cette politique et de son plan d'action. Ce comité aura pour rôle de veiller à la mise en application des orientations définies, au minimum, une fois par année, et d'adapter les actions culturelles en fonction des besoins et des aspirations de la communauté.





# **LES AXES D'INTERVENTION**



# AXE 1

## 1 - Intégration de la culture à la vie communautaire

### **Orientation 1 : Favoriser l'inclusion et la participation citoyenne à la vie culturelle.**

#### **Objectifs :**

- Encourager la diversité des expressions culturelles et artistiques locales.
- Développer des initiatives culturelles accessibles à toutes les générations.
- Créer des espaces et des événements favorisant l'échange et le partage dans la communauté.

#### **Actions possibles :**

- Organiser des événements participatifs tels que des journées culturelles, des ateliers artistiques communautaires...
- Mettre en place un programme de bénévolat culturel pour impliquer la population.
- Développer un calendrier culturel interactif accessible en ligne.

### **Orientation 2 : Renforcer la culture comme vecteur de bien-être social et de qualité de vie.**

#### **Objectifs :**

- Intégrer des activités culturelles et artistiques dans les événements municipaux et communautaires.
- Soutenir les initiatives culturelles qui favorisent le mieux-être et le développement social.
- Valoriser l'engagement citoyen et le bénévolat dans les activités culturelles.

#### **Actions possibles :**

- Intégrer des prestations artistiques et des animations aux événements municipaux existants.
- Offrir des programmes culturels dans les maisons de retraite et les centres de loisirs.
- Créer des espaces d'échanges intergénérationnels autour des arts et du patrimoine.

# AXE 2

## 2 - Soutien aux artistes professionnel.le.s et aux organismes culturels

### **Orientation 1 : Encourager la création et la diffusion artistique locale.**

#### **Objectifs :**

- Mettre en place des résidences artistiques et des espaces de création.
- Informer et diriger les artistes et les organismes culturels vers les soutiens financiers et logistiques existants.
- Développer des initiatives de mentorat et de soutien aux jeunes créateurs.

#### **Actions possibles :**

- Création de partenariats pour des subventions et/ou bourses aux artistes et aux initiatives culturelles locales.
- Informer les artistes des sources de financement possibles pour leur projet via des rencontres, des lettres d'information, des publications ou par tout autre moyen.
- Créer une galerie d'exposition municipale pour les artistes.
- Organiser des jumelages entre les artistes établis et les jeunes talents.

### **Orientation 2 : Renforcer la visibilité des artistes d'ici et d'ailleurs, ainsi que des organismes culturels.**

#### **Objectifs :**

- Organiser des événements et des festivals valorisant les talents locaux et d'ailleurs.
- Développer des plateformes numériques et physiques pour la promotion des artistes.
- Encourager les collaborations entre les artistes, les écoles et les institutions locales.

#### **Actions possibles :**

- Lancer une campagne de communication mettant en avant les artistes professionnel.le.s et en émergence de Bois-Joli.
- Créer un répertoire en ligne des artistes et organismes culturels locaux.
- Organiser un festival annuel mettant en vedette les créateurs de la municipalité.
- Inclure les artistes de la région dans les multiples événements sociaux.

# AXE 3

## 3 - Valorisation et préservation du patrimoine

### **Orientation 1 : Préserver et promouvoir le patrimoine matériel et immatériel.**

#### **Objectifs :**

- Recenser et soutenir, pour l'entretien et la restauration, les sites patrimoniaux et les bâtiments historiques.
- Encourager la documentation et la numérisation des archives culturelles.
- Sensibiliser la population à l'importance de la conservation du patrimoine.

#### **Actions possibles :**

- Réaliser et garder à jour l'inventaire patrimonial.
- Mettre en place un programme de rénovation et de restauration des bâtiments patrimoniaux.
- Développer des outils numériques interactifs pour explorer le patrimoine local tels qu'une application mobile, des visites virtuelles...
- Organiser des journées du patrimoine avec des visites guidées et des animations historiques.

### **Orientation 2 : Développer des parcours patrimoniaux et des initiatives éducatives.**

#### **Objectifs :**

- Concevoir des circuits touristiques mettant en valeur l'histoire et la culture locale.
- Intégrer l'apprentissage du patrimoine dans les écoles et dans les institutions communautaires.
- Créer des événements immersifs pour faire vivre l'histoire locale au public.

#### **Actions possibles :**

- Déployer un circuit de panneaux d'interprétation dans les lieux historiques.
- Mettre en place des ateliers éducatifs pour les écoles en lien avec l'histoire locale.
- Produire du matériel pédagogique et audiovisuel sur l'histoire de Bois-Joli.

## 4 - Accessibilité et diversification culturelle

### **Orientation 1 : Assurer une offre culturelle variée et inclusive.**

#### **Objectifs :**

- Sensibiliser la population aux différentes formes d'art et de culture.
- Développer des infrastructures culturelles adaptées et accessibles.
- Favoriser la diversité des disciplines artistiques représentées dans la municipalité.

#### **Actions possibles :**

- Organiser des événements mettant en avant les cultures et les traditions locales et internationales.
- Rendre les lieux culturels accessibles aux personnes à mobilité réduite.
- Développer un programme de médiation culturelle.
- Sensibiliser pour élargir un public cible aux arts.

### **Orientation 2 : Faciliter l'accès à la culture et aux arts par une diversité de moyens.**

#### **Objectifs :**

- Favoriser la découverte culturelle en multipliant les points d'accès physiques et numériques.
- Encourager des expériences immersives et interactives pour rapprocher le public de la culture.
- Soutenir la médiation culturelle par des outils adaptés à différents profils et besoins.

#### **Actions possibles :**

- Développer des espaces culturels ouverts et accessibles, intégrant des dispositifs interactifs.
- Mettre en place des parcours artistiques et des actions de médiation culturelle dans l'espace public.
- Proposer des ressources et des ateliers favorisant l'initiation artistique pour tous et toutes.

# AXE 5

## 5 - Développement d'un milieu culturel dynamique et innovant

### **Orientation 1 : Faire de Bois-Joli un pôle culturel attractif et innovant.**

#### **Objectifs :**

- Encourager la tenue de festivals et d'événements culturels d'envergure.
- Intégrer l'art et la culture dans l'aménagement urbain et les espaces publics.
- Développer des collaborations avec des institutions et des organismes culturels régionaux et nationaux.

#### **Actions possibles :**

- Déployer des œuvres d'art public et des œuvres participatives citoyennes dans les espaces municipaux.
- Soutenir la création de lieux culturels multifonctionnels.
- Collaborer avec les municipalités voisines pour créer des projets culturels d'envergure régionale.

### **Orientation 2 : Soutenir l'innovation dans les pratiques culturelles et artistiques.**

#### **Objectifs :**

- Encourager les nouvelles formes d'expressions artistique et les projets expérimentaux.
- Développer des initiatives favorisant la rencontre entre les arts, les sciences et les technologies.
- Offrir des formations et des ateliers pour accompagner les créateurs dans l'évolution de leurs pratiques.

#### **Actions possibles :**

- Lancer un incubateur culturel pour accompagner les artistes innovants.
- Mettre en place des résidences d'artistes autour des nouvelles technologies.
- Organiser des événements culturels interactifs intégrant des expériences numériques.

# MISE EN ŒUVRE ET ÉVALUATION

## Engagement de la municipalité

La municipalité s'engage à mettre en place des ressources humaines et financières adéquates pour assurer le déploiement de cette Politique culturelle.

## Suivi et évaluation

- Création d'un comité consultatif sur la culture composé d'élu.e.s, de citoyen.ne.s et d'acteur.rice.s culturel.le.s.
- Suivi des actions mises en place et ajustements en fonction des besoins de la communauté.
- Évaluation annuelle de l'impact des initiatives culturelles sur le développement de Bois-Joli.

# CONCLUSION

Cette Politique culturelle est une feuille de route pour le développement harmonieux et structuré de la vie culturelle à Bois-Joli. Elle témoigne de l'engagement municipal à faire de la culture un pilier du bien-être citoyen et du rayonnement territorial. Par la mise en œuvre de cette politique, Bois-Joli affirme sa détermination à jouer un rôle phare dans l'essor culturel du Nouveau-Brunswick.



Terre agricole de la famille  
Boissoneault à Saint-Maure.

# LEXIQUE

**Acteur.rice culturel.le**

Personne impliquée activement dans la vie culturelle locale : artiste, gestionnaire culturel, bénévole, enseignant.e, etc.

**Aménagement culturel**

Intégration d'éléments culturels (œuvres d'art, signalétique, espaces publics...) dans l'aménagement territorial pour favoriser l'appropriation culturelle des lieux.

**Art**

Toute forme d'expression créative, incluant les arts visuels, la musique, la danse, le théâtre, la littérature, le cinéma, les arts numériques, etc.

**Artiste**

Personne qui pratique un art à des fins d'expression, de communication ou de diffusion.

**Artiste professionnel.le**

Créateur.rice reconnu.e pour sa pratique artistique, qui tire une part significative de ses revenus de son art et dont le travail est diffusé, publié ou exposé dans des contextes professionnels.

**Comité consultatif (sur la culture)**

Groupe composé de citoyen.ne.s, d'élu.e.s et d'acteur.rice.s culturel.le.s, chargé de suivre la mise en œuvre de la Politique culturelle et de conseiller la municipalité.

**Culture**

Ensemble des valeurs, connaissances, savoir-faire, expressions artistiques et traditions qui définissent l'identité d'une communauté.

**Entreprise artistique professionnelle**

Structure commerciale ou coopérative œuvrant dans la création, la production ou la diffusion d'œuvres ou de services artistiques (ex. : compagnie de théâtre, maison d'édition, agence d'artistes...).

**Incubateur culturel**

Espace ou programme de soutien à l'émergence de projets ou de carrières artistiques, souvent lié à la formation, au mentorat et au réseautage.

**Institution locale ou institution communautaire**

Organisme officiel qui agit à l'échelle d'une communauté ou d'une municipalité pour gérer des services publics, représenter les citoyen.ne.s et soutenir le développement local.

**Médiation culturelle**

Processus visant à rapprocher les citoyen.ne.s de l'art et de la culture par des activités pédagogiques, participatives ou interactives adaptées à différents publics.

**Organisme artistique professionnel**

Organisation à but lucratif, ou non lucratif, dont la mission principale est artistique et/ou culturelle, et qui fait appel à des artistes professionnel.le.s dans ses activités.

**Patrimoine**

Ensemble des biens, savoir-faire, traditions, lieux, objets et récits transmis d'une génération à l'autre. Il inclut le patrimoine matériel (bâtiments, monuments, objets, nature...) et immatériel (langue, contes, pratiques culturelles...).

**Résidences d'artistes**

Périodes de séjour offertes à des artistes pour créer, échanger ou collaborer dans un lieu spécifique, souvent accompagnées de soutien logistique ou financier.



Sentier pédestre à  
Eel River Crossing.

# Annexe A - Inventaire culturel exhaustif des lieux publics de Bois-Joli (mars 2025)

## Espaces artistiques, culturels et patrimoniaux

- Centre communautaire du Village Bois-Joli (21, rue du centre, Balmoral, NB, E8E 1H5)
- École la Mosaïque du Nord (théâtre, bibliothèque, gymnase) (385 Av. Des Pionniers, Balmoral, NB E8E 1E2)
- Jardin culturel le Rendez-Vous (Balmoral – Près de la Mosaïque du Nord)
- Maison Laliberté – Musée historique et antiquités (2742 B avenue des Pionniers, Balmoral)
- Patinoire Laurence Hachey Rink (450 Rue Principale, Eel River Crossing, NB, E8E 1T4)
- Salle paroissiale de Dundee (304 NB-280, Dundee, NB, E8E 1W5)
- Sous-sol de l'église d'Eel River (2 Rue d'Église, Eel River Crossing, NB E8E 1S4)

## Patrimoine culturel matériel

- Cimetière catholique romain Saint-Benoît (Rue du Cimetière, Balmoral, NB, E8E 2W7)
- Cimetière Saint-Jean-Marie-Vianney (294 Route 280, Dundee, NB, E8E 1W5)
- Cimetière de Eel River Crossing (121 rue Mallet, Eel River Dundee)
- Église catholique Saint-Benoît (1823 Av. Des Pionniers, Balmoral, NB, E8E 2W7)
- Église catholique Sainte-Trinité (2 Rue d'Église, Eel River Crossing, NB E8E 1S4)
- La grotte (304 NB-280, Dundee, NB, E8E 1W5)
- Place des Braves (Coin des rues Bernard et Avenue des Pionniers - Balmoral)
- Sculpture Les piliers du temps (497 Av. Des Pionniers, Balmoral, NB, E8E 1B3)



Sentier pédestre à  
Eel River Crossing.

### **Patrimoine culturel naturel**

- Parc Alfred-Desrosiers (358 Avenue des Pionniers, Balmoral)
- Parc Boulo (3 rue Sylvie, Balmoral)
- Parc Dundee (289 NB-280, Dundee, New Brunswick)
- Participarc Père Léo Lanteigne (459 Rue Principale, Eel River Crossing, NB, E8E 1T4)
- Sentier pédestre (Eel River Crossing derrière l'église)
- Sentier pédestre derrière l'école qui sort sur la rue Pelletier (385 Av. Des Pionniers, Balmoral, NB E8E 1E2)

### **Organismes communautaires**

- Association des Caravanes du Restigouche
- Brigades d'incendies (Balmoral et Eel River Dundee)
- Camp Boulo
- Chevaliers de Colomb
- Club d'âge d'or
- Filles d'Isabelle
- Société Saint Vincent de Paul
- Sommet FM (Radio communautaire - 1991 avenue des Pionniers, Balmoral)

### **Projets en cours, festivals et événements culturels :**

Visiter le site internet et les réseaux sociaux du village Bois-Joli.



Ferme laitière de Dundee.

# Annexe B – Références

## **Communauté rurale de Beaubassin-Est (2015) - Politique Culturelle, Beaubassin-Est**

[https://capacadie.ca/images/P-18\\_-\\_Politique\\_culturelle\\_de\\_la\\_Ville\\_r%C3%A9gionale\\_de\\_Cap-Acadie.pdf](https://capacadie.ca/images/P-18_-_Politique_culturelle_de_la_Ville_r%C3%A9gionale_de_Cap-Acadie.pdf)

## **Gouvernement du Nouveau-Brunswick - Politique Culturelle provinciale**

<https://www2.gnb.ca/content/dam/gnb/Departments/thc-tpc/pdf/Culture/2014PolitiqueCulturelle.pdf>

<https://www2.gnb.ca/content/dam/gnb/Departments/thc-tpc/pdf/Culture/PolitiqueCulturelleNB.pdf>

## **Gouvernement du Nouveau-Brunswick - Statistiques Démographiques 2024**

<https://www2.gnb.ca/content/dam/gnb/Departments/lg-gl/pdf/MunicipalStatistics-StatistiquesMunicipales/2024.pdf>

## **Politique Culturelle (1999) - Guide à l'intention des municipalités (AAAPNB)**

<https://www.aaapnb.ca/fr/outils-et-ressources/politique-culturelle-guide-a-lintention-des-municipalites>

## **Village de Saint-Quentin (2018) - Politique Culturelle Saint-Quentin**

<https://online.fliphtml5.com/nydr/isgj/#p=1>

## **Village Bois-Joli**

<https://www.bois-joli.ca/>



Rivière de Saint-Maure.

# REMERCIEMENTS

La municipalité de Bois-Joli tient à exprimer sa profonde gratitude envers toutes les personnes qui ont contribué de près ou de loin à l'élaboration de sa première Politique culturelle. Grâce à votre engagement, votre expertise et votre passion pour la culture, cette politique reflète fidèlement l'identité, les aspirations et le dynamisme de notre communauté.

## **Un merci sincère aux membres du comité de la Politique culturelle :**

- Anabelle Landry
- Cindy Roy-Bernard
- Claude Pelletier
- Donald Savoie
- Gary Ouellette
- Johanne Simard
- Lucien Allard
- Peggy Savoie-Leclair
- Philippe Levesque
- Renelle Marin
- Shawn Arseneault

Merci également à Amandine Servant, Philippe Beaulieu et tout le personnel de l'AAAPNB pour leur accompagnement tout au long du processus.

Merci à la municipalité de Bois-Joli pour sa vision et son engagement envers le développement culturel de son territoire.

Un remerciement spécial à Gary Ouellette, pour la rédaction du texte de la Politique culturelle, qui a su capturer l'essence des aspirations et des réflexions issues des rencontres avec le comité.

Merci à Caroline Lévesque la photographe et Kina Dubuc la graphiste.



**Sentier pédestre à  
Eel River Crossing.**

